

<http://ugtg.org/spip.php?article1894>



Communiqué du CICR après la rencontre avec le ministère de la justice

- Actualité -



Date de mise en ligne jeudi 25 octobre 2012

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

Une délégation du Cicr, composée de membres du bureau, Maître Hélène Rubinstein-Carrera, avocate honoraire, Gérard Bauvert, secrétaire du Cicr, journaliste, Dominique Vincenot, rédacteur ainsi que Jacques Girod, syndicaliste Force ouvrière, a été reçue, le mercredi 24 octobre 2012 par M. Eric Lafontaine, conseiller pour les Affaires réservées auprès de Mme Christiane Taubira, ministre de la Justice.

Après avoir présenté l'activité du Cicr, fondé en 1976 par Maître Yves Dechezelles, la délégation a rappelé à Monsieur le Conseiller la campagne soutenue par plus de 1000 responsables syndicaux et de nombreux démocrates de l'hexagone ainsi que la série de meetings qui a eu lieu au mois de juin 2012 (Lyon, Nantes, Paris, Lille, Limoges), en présence d'Elie Domota, secrétaire général de l'Union générale des travailleurs de Guadeloupe (UGTG). Cette action avait pour objectif que cesse la répression antisyndicale en Guadeloupe et que les poursuites à l'encontre des militants syndicalistes soient abandonnées.

Des éléments relatifs à des dossiers précis, circonstanciés, ont été présentés à M. Eric Lafontaine et des documents ont été réunis montrant l'ampleur de cette répression.

Parmi les problèmes soulevés, au cours d'un entretien qui a duré environ une heure, l'accent a été mis, en particulier, sur la situation de Charlie Lendo, secrétaire général adjoint de l'UGTG et responsable syndical de l'hôtellerie. Ce dernier est poursuivi pour homicide involontaire. Les cas de Michel Madassamy et de Raymond Gauthiérot

ont également été développés ainsi que les intolérables pressions à l'encontre de plusieurs avocats des syndicalistes, en particulier, à l'encontre de Maître Sarah Aristide, victime d'écoutes téléphoniques et poursuivie pour diffamation envers un magistrat.

A été mis également en évidence le cas du délégué syndical du Crédit agricole, Elie Varieux, poursuivi sans relâche depuis des années par les dirigeants de la banque et qui, en dépit d'une décision du Tribunal administratif de Basse Terre suspendant une notification du ministère du Travail autorisant son licenciement, est convoqué le 6 novembre prochain à Pointe-à-Pitre par une commission visant à le licencier.

La délégation a souligné l'acharnement judiciaire contre les militants dans l'exercice de leur mandat syndical, frappés régulièrement de lourdes amendes visant à étouffer toute protestation syndicale.

Le refus d'appliquer l'accord Bino, accord conclu à l'issue de la grève générale de 44 jours en Guadeloupe, est bien souvent à l'origine des grèves et des mouvements qui ont eu lieu.

L'accent a été mis également sur l'utilisation en Guadeloupe (et récemment dans l'hexagone) des tests ADN à l'encontre des syndicalistes, à commencer par Charlie Lendo. Ces tests, initialement créés pour établir un fichier des délinquants sexuels, sont utilisés aujourd'hui contre des militants syndicaux dans l'exercice de leur mandat.

Il s'agit d'une marche à la criminalisation de l'activité syndicale que le ministre de la Justice a le pouvoir de faire cesser immédiatement.

M. Eric Lafontaine, conseiller aux Affaires réservées auprès du ministre de la Justice, a déclaré à la délégation qu'il rendrait compte à Mme la Ministre de l'entrevue. Il s'est engagé à reprendre contact avec le Cicr pour lui faire part des suites que Mme le Garde des Sceaux entendait donner au dossier présenté.

Le Cicr, pour sa part, appelle militants, responsables syndicaux et démocrates à poursuivre la campagne pour que

Communiqué du CICR après la rencontre avec le ministère de la justice

cesse la répression antisyndicale et que les poursuites contre les militants soient abandonnées.

Fait à Paris, le 25 octobre 2012

Comité international contre la répression

(pour la défense des droits syndicaux et politiques)

28, rue des petites écuries 75010 Paris

comiteintercontrelarepression@voila.fr